

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
REGION DE L'OUEST  
DEPARTEMENT DE LA MIFI  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE BAFOUSSAM 1<sup>er</sup>  
SIGAM  
B.P. 361 BAFOUSSAM  
TEL. : 690 40 07 72

E.mail: [communebafoutssam1@erler.com](mailto:communebafoutssam1@erler.com)  
Site web: [www.mairiebafoutssam1.cm](http://www.mairiebafoutssam1.cm)



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
WEST REGION  
MIFI DIVISION  
BAFOUSSAM 1ST COUNCIL  
SIGAM  
P.O Box : 361 BAFOUSSAM  
TEL 690 40 07 72

**MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
BAFOUSSAM 1<sup>er</sup>**

**AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1<sup>er</sup>**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1<sup>er</sup>**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

N° 02 /AONO/ CABAF 1<sup>er</sup> /CIPM/SIGAMP/ 2026 DU 22 JAN 2026

Pour l'exécution des travaux d'aménagement des sources à Bamendzi 2 et Mvouts'a et les travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau à Demsiem dans la commune de Bafoussam 1<sup>er</sup>, Département de la Mifi, Région de l'ouest  
(En deux lots et en procédures d'urgence)

**DELAI D'EXECUTION : Trois (03) mois Par lot**

**COUT PREVISIONNEL**

- *Lot I : 20 000 000 (Vingt millions) FCFA*
- *Lot II : 7 416 635 (Sept millions quatre cent seize mille six cent trente cinq) FCFA*

**FINANCEMENT: BIP MINDEVEL**

**EXERCICES : 2026**

**IMPUTATION :**

**JANVIER 2026**

## TABLE DES MATIERES

Pièce n°1 :Avis d'Appel d' Offres (AAO) .....
Pièce n°2 :Règlement Général de l'Appel d'Offres(RGAO).....
Pièce n°3 :Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....
Pièce n°4 :Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) .....
Pièce n°5 :Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) .....
Pièce n°6 :Cadre du bordereau des prix unitaires .....
Pièce n°7 :Cadre du détail quantitatif et estimatif .....
Pièce n°8 :Cadre du sous-détail des prix.....
Pièce n°9: Modèle de marché .....
Pièce n°10 : Modèles ou formulaires types à utiliser par les Soumissionnaires.....
Pièce n°11:La Charte d'Intégrité
Pièce n°12 : La Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
Pièce n°13 : Visa de maturité ou Justificatifs des études préalables .....
Pièce n°14 : Liste des organismes habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics
Pièce N°15. Procédure de passation des marchés en ligne .....

Pièce n°1 :  
Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
REGION DE L'OUEST  
DEPARTEMENT DE LA MIFI  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE BAFOUSSAM 1ER  
SIGAM  
B.P. 361 BAFOUSSAM  
TEL. : 690 40 07 72  
E.mail: [communefafoussam1erer.com](mailto:communefafoussam1erer.com)  
Site web: [www.mairiebafoussam1.com](http://www.mairiebafoussam1.com)



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
WEST REGION  
MIFI DIVISION  
BAFOUSSAM 1ST COUNCIL  
SIGAM  
P.O Box : 361 BAFOUSSAM  
TEL 690 40 07 72

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/CABAF I/SIGAMP/SG/CIPM/ 2026 DU 22 JAN 2020 Pour l'exécution des travaux d'aménagement des sources à Bamendzi 2 et Mvoutsa'a et les travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau à Demsiem dans la commune de Bafoussam 1<sup>er</sup>, Département de la Mifi, Région de l'ouest**

(En deux lots et en procédures d'urgence)

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEE exercice 2026, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>er</sup> lance, un DAO pour le compte de ladite Commune pour l'exécution des travaux suscités.

#### 2- Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent DAO consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

LOT 1		LOT 2	
N°	DESIGNATION	N°	DESIGNATION
01	Mobilisation et démobilisation	01	Installation chantier et travaux préparatoires
02	Travaux préparatoires	02	Réhabilitation du dispositif de mobilisation de la ressource (source aménagée)
03	Captage et ouvrage de puisage	03	Construction bâche de stockage
04	Aire de puisage et lessivage	04	Réseau d'adduction vers le réservoir
05	Prestation diverses et pérennisation du projet	05	Canalisation des distribution et organes de sécurité
		06	Construction des bornes fontaines et branchements
		07	Pérennisation des ouvrages

**3. ALLOTISSEMENT: Les travaux objet de cet appel d'offres feront l'objet de deux (02) lots.**

#### 4. COUT PREVISIONNEL:

- *Lot I : Aménagement des sources à Bamendzi 2 et Mvoutsa'a 20 000 000 (Vingt millions) FCFA*
- *Lot II : Réhabilitation de l'adduction d'eau à Demsiem 7 416 635 (Sept millions quatre cent seize mille six cent trente cinq)Fcfa*

## **5. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION**

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>e</sup> (*Maitre d'Ouvrage*) pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois par Lot**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## **6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises Nationales des Travaux Publics.

## **7. FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BIP MINDEVEL** pour le compte des exercices **2026** sur les lignes d'imputation budgétaire.

## **8. MODE DE SOUMISSION**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

## **9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives le récépissé de la CDEC et ou une cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **200 000(deux cent mille) FCFA pour le Lot 1 et 74 500(Soixante quatorze mille cinq cent) FCFA pour le lot 2** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Par ailleurs et Conformément aux dispositions de la lettre **Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 (Paragraphe II Point 4)**, la Commission de passation des marchés s'assurera que les cautionnements présentés dans le cadre de cette consultation sont constitués des titres émis par les établissements financiers et des récépissés de consignations délivrés par la CDEC. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier physique d'appel d'offre peut être consulté gratuitement au SIGAM de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>e</sup> dès publication du présent avis Tel : 6 90 40 07 72). Il peut également être consulté **en ligne sur le site internet de l'ARMP ([www.armep.cm](http://www.armep.cm)) ou la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maire de la Commune D'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>e</sup>

### **11. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres est visible dès publication du présent avis sur le site de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS suscitée. Il sera enregistré contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs CFA (50 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>er</sup> contre quittance. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DC par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **12. REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être remise en ligne sur la plate forme COLEPS. Aussi une copie de l'offres témoin pour sauvegarde devra parvenir au Service SIGAM de la Mairie de Bafoussam 1<sup>e</sup>, tél 690 40 07 72 au plus tard le **23 FEV 2026 à 11H00** et devra porter la mention :

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 02 /AC/ CABAF /SIGAMP/ /CIPM/ 2026 DU 22 JAN 2026 Pour l'exécution des travaux d'aménagement des sources à Bamendzi 2 et Mvoutsa'a et les travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau à Demsiem dans la commune de Bafoussam 1<sup>er</sup>, Département de la Mifi, Région de l'ouest

(En deux lots et en procédures d'urgence

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

### FINANCEMENT: BIP MINEE , EXERCICES : 2026

#### 13. RECEVABILITE DES PLIS

- R.A.S

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du récépissé CDEC et ou de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps le 23 FEV 2026 à 10H00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>er</sup>. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.** En dehors de la quittance d'acquisition du DAO, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 15. CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels<sup>1</sup>. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le DAO relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

<sup>1</sup> Ces critères ont pour objet d'apprécier la conformité aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière en vue de l'attribution du marché

## **15.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- ♦ De l'absence du récépissé CDEC et du cautionnement de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis ;
- ♦ De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- ♦ Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ♦ De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ♦ L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ♦ De l'absence de l'attestation de catégorisation ;
- ♦ De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- ♦ De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
  - ♦ De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

## **15.2. Critères essentiels**

*Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres.*

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- ♦ La présentation de l'offre ;
- ♦ Les références du soumissionnaire ;
- ♦ La capacité financière à **hauteur de 50% du montant TTC** (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, attestation de solvabilité financière).
- ♦ Du non-respect d'au moins 70% (soixante-dix pour cent), renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- ♦ Les moyens logistiques
- ♦ La méthodologie

*NB : - Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).*

## **16. Attribution**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>er</sup> (*Maitre d'Ouvrage*) attribue le marché au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre financière la moins disante.

Ne peut être pris en compte que les rabais inscrits en lettres et en chiffres. Ils ne doivent pas être manuscrits.

## **17. Nombre maximum de lots :**

Un soumissionnaire peut être Adjudicataire de plus d'un lot.

## **18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

## **19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service SIGAM de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1<sup>e</sup> Tel : 690 40 07 72) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

## **20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 671 12 81 08, 694 70 63 36 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 6 99 60 70 87 ou le MO/MOD au numéro 699 55 41 03.).

Copies :

- ARMP/OUEST
- DDMAP/MIFI
- DDMINEE/Mifi ;
- Présidente CIPM ;
- Affichage.

**Fait à Bafoussam 1<sup>er</sup>, le 21 JAN 2026**

**Le Maire**

